

MON ENFANT A-T-IL DES TROUBLES DU LANGAGE ?

ADOPTEZ LES BONS GESTES

OBSERVEZ
AGISSEZ
SURVEILLEZ



OBSERVEZ

PREAMBULE Votre enfant a **envie de communiquer** avec vous et son entourage et **il entend bien** (faites contrôler son audition si vous avez un doute).



- Vous êtes **le seul à comprendre votre enfant** ; il n'est **pas ou peu compris par les personnes extérieures** à la famille (assistante maternelle, professeur des écoles, etc.).
- Votre enfant **se met en colère** parce qu'il n'est pas compris.
- **Il s'exprime beaucoup avec des gestes.**
- **Il connaît et utilise peu de mots.**
- Votre enfant **montre du doigt mais ne nomme pas ce qu'il pointe** (les objets, les personnes, etc.).
 - L'enfant **comprend bien les consignes mais s'exprime très peu.**
 - L'enfant **s'exprime bien mais comprend mal ou en partie les consignes.**
 - Il passe du **temps devant les écrans** (téléphone, tablette, télévision, etc.).
 - **Vous utilisez vos écrans en présence de votre enfant.**

AGISSEZ

- Laissez votre enfant **exprimer ses besoins et ses demandes sans les anticiper.**
- **Parlez à votre enfant** : racontez ce que vous faites, échangez avec lui.
- **Parlez-lui normalement, ne parlez pas « bébé ».**
- **Respectez son temps de parole**, laissez-le parler **sans finir ses phrases à sa place.**
- Un enfant doit **parler sans sucette/ pouce/ doudou** dans ou devant la bouche.

- **Racontez-lui une histoire, idéalement tous les soirs et dès le plus jeune âge, afin d'améliorer son vocabulaire, sa compréhension et sa capacité à faire des phrases et à bien articuler.**
Demandez-lui de vous la re-raconter.
- **Chantez avec lui et jouez à imiter des bruits d'animaux, de machines...**
- **Jouez avec lui** (dominos, lotos, jeux de construction, de personnages...)
- **A partir de 16 mois, proposez-lui des moments en collectivité.**



Si votre enfant ne parle pas, parle trop peu, déforme beaucoup de mots, n'est pas compréhensible ou ne comprend pas ce que vous lui demandez, consultez votre médecin ou faites un bilan approfondi du langage chez un orthophoniste

SURVEILLEZ

- **Le premier mot** apparaît **entre 12 et 16 mois**. **Votre enfant associe des mots** à partir de 24 mois (ex : « doudou tombé ») et **dit ses premières phrases** à partir de 36 mois (ex : « Mon doudou est tombé »).
- **Il dit « je » quand il parle de lui** à partir de 3 ans (ex : « Je vais me coucher »).
- Il est **compris par des personnes qui ne le connaissent pas**.
- **A 4 ans et demi** un enfant doit **s'exprimer correctement et être compris** même s'il déforme encore certains mots.
- Il comprend les demandes avec plusieurs consignes (ex : « Va dans la salle de bains et brosse-toi les dents »).
- **Son vocabulaire augmente vite.**
- **A 6 ans** il est capable de **s'exprimer au présent, au passé et au futur**, de **raconter des histoires** normalement en respectant la chronologie.



BON À SAVOIR

- **Le bilinguisme n'est pas un problème** si l'enfant parle correctement la langue maternelle.
- **Les troubles du langage oral sont présents chez 6 à 8% des enfants** préscolaires et scolaires.
- Plus un enfant présente des troubles du langage oral associés (trouble de la parole, bégaiement, articulation, retard de langage...) **plus il est à risque de présenter des troubles des apprentissages du langage écrit.**
- A 3 ans l'enfant dit environ 500 mots, à 4 ans plus de 1000 mots, à 5 ans 2000 mots et plus et à 6 ans environ 10 000 mots.
- Si à 16 mois il ne dit pas plus de 5 mots, consultez un professionnel de santé (à vérifier)
- **La surdité est dépistée dès la naissance et peut être contrôlée à tout âge** mais avec des méthodes différentes en fonction de l'âge.

Si le langage de votre enfant stagne ou régresse, consultez un professionnel de santé.

Conseils et ressources : www.allo-ortho.com/le-dico-des-familles

Cette fiche conseil a été réalisée par un groupe de travail à l'initiative de l'URPS Médecins Libéraux AuRA, composé de professionnels de santé issus des URPS Au-RA.



U.R.P.S. SAGES-FEMMES
Rhône-Alpes - Auvergne

Les plaquettes déjà publiées par **Pédia Santé** sont disponibles librement sur le site

www.pediasante.net

